

Extrait du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2016

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité.

Conseillère absente excusée : M-L. Arnaud, pouvoir à P. Balty.

Conseillers absents excusés : P. Carriere, pouvoir à N. Fauré, B. Saffon, pouvoir à J-B. Filippetto,
B. Larroche, pouvoir à J-L. Lucas.

Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie

◆ Règlement intérieur de l'ALAE 2016/2017.

Il est adopté à l'unanimité après quelques corrections mineures.

◆ Bilan financier de l'Accueil de loisirs (ALAE).

Le compte de résultat 2015/2016 a été présenté. Les dépenses et les recettes sont équilibrées.

Il est précisé que l'aide exceptionnelle de démarrage, d'un montant de 27 360 € versée par la Caisse d'allocation familiales, pour l'année scolaire 2015/2016 ne sera plus perçue par la commune pour les années à venir.

Christine Bénazet, adjointe au maire, demande à ce qu'une réunion avec les commissions Finances et Affaires scolaires soit programmée afin de budgétiser l'année 2017.

◆ Devis de remplacement du vitrage de la porte de la cuisine de la salle des fêtes.

L'entreprise VARIALU propose un devis d'un montant de 529,44 € TTC pour le remplacement du vitrage de la porte de la cuisine, qui est transparent.

L'assemblée décide à l'unanimité l'achat d'un store à la place du remplacement du vitrage.

◆ Appel aux dons pour les communes sinistrées de Seine-et-Marne.

Suite aux inondations qui ont frappé la Seine-et-Marne, l'Union des maires de Seine-et-Marne lance un appel aux dons auprès des communes et intercommunalités au profit de la reconstruction des communes sinistrées.

L'assemblée décide de ne pas donner suite car jusqu'à présent toutes les demandes d'appel aux dons reçues par la municipalité ont été rejetées. L'assemblée décide néanmoins de créer une enveloppe budgétaire afin de pouvoir répondre dans un souci de solidarité à de telles demandes en fonction

de ce que permettra la trésorerie de la commune.

Une réunion avec la commission Finances sera programmée en septembre.

SDEHG : nouvelle délibération pour l'éclairage public au chemin de Ronde.

La première proposition de travaux correspondait à la fourniture et la pose de 3 lampadaires normaux avec une liaison aérienne au réseau pour un montant de 9135 €, la part restant à la charge de la commune étant de 2381 €. Suite à une visite sur place, un deuxième devis propose la fourniture et la pose de deux lampadaires de style avec une liaison souterraine au réseau, pour un montant total de 7265 €. La part restant à la charge de la commune serait de 2 443 €.

Accord de l'assemblée à la majorité pour la deuxième proposition.

13 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

2 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty car les lampadaires dits « de style » sont étonnamment moins chers que les lampadaires normaux et qu'il n'y a eu aucune demande des riverains.

Christine Bénazet adjointe au maire a rencontré des employés du SDEHG dans le village. Ils conseillent de faire une demande de remplacement de l'éclairage blanc éblouissant rue de l'Ancien Petit Fossé par des demi lampadaires à l'éclairage orange.

Sylvain Gasc, adjoint en charge des travaux contactera M. Mandrou responsable du SDEHG pour en discuter.

◆ Création de postes.

Différents postes ont été créés sur la commune :

- un emploi saisonnier pour la période du 11 juillet au 9 septembre 2016 : adjoint technique de 2^e classe contractuel 35h. Sur les candidatures reçues, M. Saïd

Foudil a été retenu et débute le 11 juillet à 8h ;

- un emploi d'adjoint technique de 2^e classe contractuel à 35h pour le remplacement de M. Gérard Rigal (départ à la retraite en septembre 2017). L'embauche se fera à l'automne ;
- un poste d'adjoint d'animation de 2^e classe contractuel à 25h30 pour le remplacement de Mme Christine Vinsonneau ;
- un poste d'animatrice supplémentaire : adjoint d'animation de 2^e classe contractuel à 7h ;
- un emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe à 35h : un avancement de grade pour un agent technique.

Accord de l'assemblée à l'unanimité pour l'ensemble des postes créés.

Pascale Balty, conseillère municipale, souhaite que soit rédigé un organigramme des employés communaux afin d'avoir une vue d'ensemble des fonctions et des temps de travail de chacun.

♦ **Groupe scolaire : conclusions du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), proposition d'achat de la 3^e partie du Vieux Four.**

Suite à l'effectif prévu pour la rentrée de septembre 2016, l'ouverture d'une 5^e classe est nécessaire. Le CAUE propose deux solutions :

- la rénovation, le réaménagement et l'extension du groupe scolaire existant : le coût total des travaux serait de 560 000 à 620 000 € HT ;
- une construction neuve : le coût total des travaux serait de 2 100 000 à 2 400 000 € HT.

La solution de rénovation en extension du groupe scolaire existant est la solution retenue par le CAUE. Christine Bénazet, adjointe au maire, souhaite savoir combien d'enfants pourront fréquenter l'école dans le cas de la rénovation de l'école actuelle, étendue aux trois lots du Vieux four, et si cela peut correspondre aux besoins de la commune pour les années à venir. L'assemblée décide à l'unanimité de faire faire une étude des besoins de la commune ainsi qu'une analyse financière par l'ATD (Agence technique départementale) afin de prendre une décision appropriée à la situation.

L'assemblée décide à l'unanimité de prolonger l'étude et de statuer au mois de septembre.

- Proposition d'achat du lot A du Vieux Four : actuellement la commune possède deux parties du Vieux Four et souhaite acquérir la 3^e pour augmenter les possibilités d'agrandissement de l'école.

L'assemblée décide à la majorité de faire une proposition d'achat.

♦ **Travaux à l'école : cours et salle du Vieux Four.**

Sylvain Gasc, adjoint en charge des travaux, présente les différents travaux qui vont être réalisés pendant les vacances scolaires :

- Travaux dans les cours : agrandissement de la cour du milieu et bitumage de deux cours.

La plus-value pour de l'enrobé par rapport au tri-couches initial est de 3 198,35 € HT.

Accord de l'assemblée à la majorité.

12 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carrière, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, J-B. Filippetto, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

2 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty. Elles auraient souhaité garder un espace vert et l'arbre existant.

1 abstention : A. Dardard.

- Réfection de la cour du haut en enrobé :

L'entreprise GAE (Général d'aménagement extérieur de Toulouse) propose un devis d'un montant de 17 623,12 € HT.

9 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, M. Denoy, J-B. Filippetto, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

4 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, N. Fauré, P. Carrière considérant la réfection de la cour prématurée : les prochains gros travaux de refonte du groupe scolaire, agrandi par les bâtiments du vieux four, risquent d'endommager le revêtement de cette cour.

2 abstentions : A. Dardard, J-M. Jimenez.

Le montant des travaux pour la réfection des deux cours et l'aménagement provisoire d'un dortoir supplémentaire s'élève à la somme de 62 682,87 € HT.

Les recettes budgétaires prévisionnelles sont les suivantes :

- subvention du Conseil départemental : 15 671 €.

- subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 9 402 €.

- remboursement de TVA : 9 402 €.

Le total des aides serait de 34 475 €.

La part restant à la charge de la commune serait de 40 743 €.

Au cours des travaux qui vont être effectués pour la cour du milieu, de nombreux gravats vont devoir être évacués. Il est proposé de les déposer au cimetière où ils serviront de remblais pour stabiliser le talus ouest qui s'affaisse.

Accord de l'assemblée à la majorité.

6 voix favorables : Cl. Lafon, J-B. Filippetto, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas, B. Saffon.

3 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, A. Dardard qui considèrent que des matériaux polluants tels que le plâtre, des colles et divers solvants seront présents dans les gravats et qu'il serait préférable de les apporter dans une déchetterie spécialisée dans le tri des gravats.

6 abstentions : Ch. Bénazet, M. Denoy, N. Fauré, P. Carrière, Ch. Crouzil, J-M. Jimenez.

- Pour l'aménagement provisoire d'un dortoir supplémentaire dans la salle du Vieux Four :

- La SARL Accès Habitat propose un devis pour un montant de 4 000 € HT pour l'aménagement de la salle du Vieux Four en dortoir. Des modifications de travaux doivent être apportées sur ce devis. Sylvain Gasc, adjoint en charge des travaux, va demander de le réexaminer. Le devis reste en attente.

- La SARL Aimé et fils propose deux devis. Le premier pour la peinture de la salle du dortoir d'un montant de 5 417,15 € HT et le second pour la peinture du mur extérieur de la maternelle, du côté cour, d'un montant de 2 422,50 € HT.

Accord de l'assemblée à l'unanimité pour le premier devis. Pour le second l'assemblée décide de reporter les travaux.

♦ Point sur le fonctionnement de l'école.

La sécurité : un plan particulier de mise en sûreté est à instaurer pendant le temps périscolaire ; la présence d'un agent durant 10 minutes est nécessaire au portail de la maternelle à 12h. Les agents municipaux E. Saugnon ou G. Rigal acceptent d'assurer cette fonction à tour de rôle ; une personne supplémentaire est nécessaire pour surveiller les enfants à la cantine de 12h à 13h30.

Les locaux : des aménagements de style étagères et placards sont à prévoir.

Finalisation de l'aménagement des cours suite aux travaux de réfection : tracés au sol ; un panneau de basket ; un sol souple est nécessaire afin de sécuriser le toboggan et d'éviter que les enfants se blessent.

♦ Urbanisme

▪ DP Pelat / Castillon : extension, 5, RD 16 à En Serny.

▪ DP SMEA 31 : unité de traitement des eaux usées, RD 16 à Négra.

▪ PC Ramaz, route de Nailloux : déclaration d'achèvement et de conformité des travaux du 28 juin 2016.

▪ PC Catala, Guilhen-Thomas : la demande de permis de construire présentée le 17 mai 2016 est refusée. Le terrain du projet est situé dans une zone non-construc-tible de la carte communale.

▪ PC modificatif Castillo, à En Serny : la demande de permis de construire modificatif pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 20 mai 2016 est refusée car les distances de limites de construction ne sont pas respectées.

▪ PC Filippetto, à Puybusque : la demande est rejetée, il manque l'attestation de conformité du projet d'installation d'assainissement autonome. Une nouvelle demande de permis devra être déposée.

▪ CUB Bernard, route de Nailloux : il est prorogé d'une année. Cette prorogation prend effet à la fin du

délai de validité de la précédente prorogation en date du 06/08/2015.

▪ DP Brunel : construction d'une piscine, 36 côte de Négra.

▪ DP Ferrer : modification de façade, chemin de la Thésauque.

▪ DP Mairie de Montesquieu-Lauragais : sirène d'alarme à Négra. La demande est refusée car cette installation est de nature à nuire à la conservation et à la préservation du site classé du canal du Midi par son impact visuel excessif.

♦ Comptes-rendus de réunions.

Cap Lauragais du 8 juin 2016.

Marchés publics pour achat de matériel et mobiliers.

Cap Lauragais du 16 juin 2016.

• Redevance enlèvement ordures ménagères : suspension par les conseillers communautaires de Cap Lauragais de l'application de la redevance touchant les assistantes maternelles dans le cadre de leur activité professionnelle. M. Izard, président de Cap Lauragais demande qu'une décision ministérielle soit prise.

Cap Lauragais du 21 juin 2016.

Le conseil communautaire a émis à la majorité un avis défavorable au projet de périmètre de fusion du schéma départemental de coopération intercommunale.

Cap Lauragais du 30 juin 2016.

- Mise à jour des statuts de Cap Lauragais,

- définition de l'intérêt communautaire,

- demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de dégâts d'intempéries.

- Création d'une régie d'avances et de recettes dans le cadre du service ALSH,

- organisation du service ALSH : présentation du service et de l'organigramme,

- présentation de projet de trois conventions de mise à disposition partielle d'agents,

- présentation du projet de convention de mise à disposition du personnel suite au transfert partiel de la compétence périscolaire du mercredi après-midi,

- création de postes pour le service ALSH : animateurs, agents de restauration et agents d'entretien,

- règlement intérieur et dossier d'inscription pour l'ALSH,

- choix du prestataire pour le marché de fourniture et de repas en liaison froide pour l'ALSH,

- choix du prestataire pour le marché de fioul GNR,

- choix du prestataire pour le marché du Pool routier 2016/2019.

SMEA 31 - Commission Territoriale Hers-Ariège (CT 11) du 14 juin 2016.

- Présentation d'un tableau récapitulatif du compte administratif 2015 de chaque budget,

- présentation du compte de gestion de la paierie

départementale (trésorerie de Conseil Départemental).
- Les services de RESEAU 31 présentent l'ensemble des opérations en cours faisant l'objet de crédit dans le cadre de la décision modificative 1.

- GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : Montesquieu-Lauragais est inclus dans un appel à projet pour un financement du Bassin Adour/Garonne.

SPPE (Syndicat Public de Production d'Eau) - Calmont du 27 juin 2016.

- Rapport sur le prix et la qualité du service 2015 : compte administratif 2015, compte de gestion 2015, affectation des résultats d'exploitation 2015, budget primitif.

- Convention de transfert du personnel.

- Marché pour la fourniture du charbon actif en grain.

SIECHA (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers-Ariège) - Montgeard du 28 juin 2016.

- Attribution du marché de travaux pour le renforcement de réseau à Calmont et Auterive (60^e tranche de la Haute-Garonne)

- Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau du service.

- Rapport annuel 2015 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées.

- Création d'un poste pour valider l'avancement de grade au poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe.

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^e classe.

- Effacement de dettes de 2012-2013.

- Convention SPPE - SIECHA - SIERGA relative au transfert du personnel du SPPE.

- Mise à disposition des équipements du SPPE au profit du SIECHA-SIERGA.

◆ Informations diverses.

- Lettre d'un administré concernant les difficultés d'accès à sa parcelle de bois par le chemin communal qui est fréquemment inondé. Bernard Saffon, adjoint en charge de la voirie, se rendra sur place.

- Préfecture de la Haute-Garonne : message Vigipirate pour le lancement de l'application mobile SAIP (Système d'alerte et d'information des populations).

- Préfecture de la Haute-Garonne : un exercice commun entre le département de l'Aude et de la Haute-Garonne a permis de tester le Plan particulier d'intervention (PPI) du barrage de la Ganguise le 16 février dernier.

- Bureau Veritas : rapports de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations gaz et cuisson de l'école et du local de chasse.

- VNF (Voies navigables de France) : une plaquette des consignes techniques de lutte contre le chancre coloré du platane a été créée. Disponible à la mairie ou sur le site www.sudouest.vnf.fr.

- VNF va curer l'aqueduc-pont de la Thésauque En Negra sur la demande de Colaursud.

- SDEHG - Travaux : branchements électriques pour deux logements à « La Capelle ».

- Préfecture de la Haute-Garonne : notification du montant du fonds de compensation pour la TVA, alloué à la commune au titre des dépenses réelles d'investissement de l'année 2015 qui s'élèvent à 40 060,26 €. Notification des dotations aux collectivités locales 2016 qui s'élèvent à 19 731 € pour la dotation de solidarité rurale et de 99 517 € pour la dotation forfaitaire des communes.

- Enquête PLU Baziège : le Conseil municipal de Baziège a décidé de lancer le projet de la 2^e modification de son Plan local d'urbanisme. L'enquête publique s'est déroulée du jeudi 23 juin 2016 au samedi 23 juillet 2016.

- L'association « Les Amis du Thé Dansant » remercie M. le maire et le Conseil pour l'attribution de la subvention municipale 2016.

- Le Conseil départemental de la Haute-Garonne nous informe que le rajout des projets « accessibilité » de la mairie et de l'agrandissement de l'école dans la programmation 2016 est accepté.

- Phyto : l'État impose dès maintenant à l'ensemble des utilisateurs et acheteurs de produits phytosanitaires d'être titulaires du certificat individuel « Certiphyto ».

◆ Remarques diverses :

- Vérifier la conformité de construction d'un administré.

- M. le maire va prendre contact avec Cap Lauragais pour connaître les nouvelles procédures d'instructions des permis de construire.

- Pascale Balty, conseillère municipale a remis, sous forme papier, à M. le maire le programme projeté pour la journée d'anniversaire du Canal du Midi du 2 octobre 2016. Celui-ci le transmettra à M. Loïc Cario, responsable de la zone sud-ouest de Voies navigables de France.

Séance levée à 23h30